



## Mairie de Naves

1, rue de l'Hôtel de Ville  
19 460 NAVES  
Tél. : 05.55.26.60.16  
mairiedenaves@gmail.com  
N° astreinte 06 61 93 50 75

# CONVENTION D'UTILISATION SALLE POLYVALENTE DES SAINT MARTIAL

### Manifestation :

Date :

### INVENTAIRE ET ETAT DES LIEUX

- Situation générale dressée entre :

Monsieur Christophe JERRETIE, Maire de la Commune,  
et

**Caution** : chèque 200,00 €

L'organisateur doit souscrire une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition.

Cette police n° ..... a été souscrite le ..... auprès de..

**Location** : Salle : 205,00 €                       OUI                       NON .....€

Cuisine : 52,00 €                                       OUI                                       NON .....€

TOTAL (sans caution).....€

### IMPORTANT :

- CAPACITE MAXI DE LA SALLE 180 PERSONNES
- INTERDICTION DE FUMER DANS CETTE SALLE
- AUCUN AFFICHAGE OU DECORATION N'EST TOLERE SUR LES MURS ET PLAFOND

**MATERIEL MAXI DISPONIBLE :**

- 100 chaises bordeaux
- 7 tables rondes de 8 places
- 15 tables rectangulaires de 6 places

**LA COMMUNE SE RESERVE LE DROIT D'ENCAISSER LE CHEQUE DE CAUTION SI :**

- le nettoyage n'est pas correctement effectué
- le parquet est abîmé
- des détériorations sont commises
- du matériel venait à manquer

**NE PAS OUBLIER EN FIN D'UTILISATION :**

- d'éteindre toutes les lumières
- de vérifier la fermeture des baies et vasistas
- de fermer les portes à clés
- de s'assurer de l'arrêt de la climatisation

**En fin de manifestation, il est strictement interdit d'utiliser la salle comme dortoir.**

DATE :

L'organisateur,  
Signature  
Précédée de la mention  
«lu et approuvé»

Le Maire,

Christophe JERRETIE

**NB :** La présente convention est établie en double exemplaire. Ces deux exemplaires devront être datés, signé par vos soins puis retournés en Mairie. Après signature du Maire, une convention vous sera transmise